



COMMUNIQUÉ

D I F F U S I O N I M M É D I A T E

GRANDE MARCHÉ SUR LES PORTS MÉTHANIERS : LE CONSEIL DE L'ENVIRONNEMENT APPUIE ET LANCE UN APPEL A LA MOBILISATION

Rimouski, le 13 septembre 2007 - Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent partage le point de vue de la Coalition Québec Vert Kyoto et des autres groupes qui ont lancé une offensive nationale sur les ports méthaniers et un appel à la mobilisation pour la tenue d'une grande manifestation populaire le 22 septembre prochain à Montréal.

Lorsque le terminal à Cacouna avait été autorisé en juin dernier, le conseil avait déploré cette décision qui envoyait aux Québécois un message contradictoire et ambigu en matière de lutte contre les changements climatiques. Il avait évoqué alors trois grands motifs pour s'opposer au projet : la biodiversité exceptionnelle du site (fréquenté par le béluga), l'absence d'une évaluation globale (ports et gazoduc) et le peu de justification au Québec de ces nouveaux apports en gaz dans un contexte de réchauffement et de réduction de gaz à effet de serre (GES).

En conclusion, le conseil avait demandé de tenir une réflexion globale, une évaluation environnementale stratégique, sur le développement de la filière du gaz naturel et des ports méthaniers.

C'est justement ce que cette coalition exige : réfléchir collectivement sur la justification de ces ports (Énergie Cacouna, Rabaska et récemment Grande-Anse), examinés à la pièce jusqu'ici, et sur la pertinence du développement gazier au Québec.

Le gouvernement pourrait accorder un mandat à la Régie de l'énergie par exemple (article 42) pour tenir une évaluation globale et préciser la stratégie énergétique qui ne donne pas de réponses à certaines questions.

En particulier, le Québec doit clarifier comment ces approvisionnements supplémentaires en gaz lui permettront d'atteindre ses objectifs de lutte contre le réchauffement climatique.

Une stratégie durable ne devrait-elle pas diminuer notre dépendance aux énergies fossiles, même le gaz naturel qui demeure une forme d'énergie non propre et non renouvelable ? Ne devrait-elle pas viser son remplacement dans les meilleurs délais

par des projets réduisant notre consommation et des filières renouvelables n'émettant pas de GES ?

Le gouvernement doit aussi clarifier de quelle façon ces ports vont permettre de répondre de façon sécuritaire aux besoins du Québec. Et si ce gaz doit être exporté vers les États-Unis, pourquoi circuler dans le Saint-Laurent, un milieu fragile et exceptionnel, puisqu'il existe des routes directes par l'Atlantique ? De plus, quelles sont les garanties pour que ce gaz remplace des énergies plus polluantes ? Ne servira-t-il pas qu'à alimenter la boulimie énergétique de nos voisins ?

Le conseil de l'environnement sera présent à la marche du 22 septembre à Montréal et il s'associe au comité de citoyens Vision Cacouna afin d'organiser un transport collectif et gratuit qui partira de Cacouna le matin pour un retour en soirée. Les personnes intéressées doivent apporter leur lunch et des vêtements appropriés et surtout, RÉSERVER UNE PLACE EN COMPOSANT LE 418-867-3772 AVANT MERCREDI LE 19 SEPTEMBRE A MIDI.

- 30 -

Source et informations : Luce Balthazar, directrice
Tel : (418) 721-5711